

FORMATION

CONDUCTEUR DE TRAVAUX ENVELOPPE DES ÉDIFICES

BREVET FÉDÉRAL

Le conducteur de travaux est un manager dans le domaine de l'enveloppe des édifices. Il est en mesure de planifier, de coordonner et de réaliser plusieurs chantiers avec plusieurs équipes.

Il est responsable de la qualité des travaux effectués, du respect des délais et de la gestion des coûts. Il fait également le lien entre tous les intervenants et ses équipes.

Il est également responsable la sécurité de son personnel grâce à ses compétences dans la planification de la sécurité au travail dont il maîtrise les outils. Enfin, la formation complète permet également d'approfon-

dir ses connaissances sur le plan technique dans l'étanchéité, la couverture, la façade ou l'échafaudage selon son orientation. Sur le plan professionnel, le conducteur de travaux dispose des compétences pour représenter son entreprise auprès des clients, des architectes et tous autres acteurs autour chantier.

FAITS SUR LA FORMATION

Organisation	Centre de formation Polybat	Examen professionnel	L'examen professionnel final comprend les parties suivantes: <ul style="list-style-type: none">· Travail de projet· Présentation du travail de projet, durée: 20–30 minutes· Entretien professionnel, durée: 35–45 minutes
Modules	<ul style="list-style-type: none">· CDT 1 «Géométrie du bâtiment 2»· CDT 2 «Technique de construction 1»· CDT 3 «Gestion de projet 2»· CDT 4 «Calcul 1»· CDT 5 «Gestion du personnel 2»· CDT 6 «Planification de la sécurité au travail»· CDT 7 «Cours maître d'apprentissage» (à suivre auprès du canton)· CDT 8 «Communication orientée client»· CDT 9 «Dessin technique CAD»· CDT 10 «Technique professionnelle 3» (Étanchéité, couverture, façade, échafaudage)· Optimisation des choix de construction	Certification	Conducteur de travaux enveloppe des édifices (avec brevet fédéral)
Durée	41.5 jours	Prix du cours	CHF 10 144.– pour les membres des associations faitières Polybat* CHF 12 680.– pour les non-membres
Admission à l'examen professionnel fédéral	<ul style="list-style-type: none">· Formations de chef d'équipe et de chef de chantier terminées et réussies· Réussite des modules de conducteur de travaux· Cours de maître d'apprentissage suivi· Technique professionnelle 1 ou CFC dans une deuxième branche du champs professionnel enveloppe des édifices ou CFC de ferblantier ou CFC de charpentier	Taxe d'examen pour l'examen final	CHF 1000.– pour les membres des associations faitières Polybat* CHF 1250.– pour les non-membres
		Dates	Vous trouverez les dates dans la vue d'ensemble disponible en annexe ou sur polybat.ch.
		Inscription	polybat.ch/conducteurtravaux

* Les associations faitières de Polybat sont Enveloppe des édifices Suisse, l'APSFV, la SESE, PAVIDENSA, SWISSOLAR et le VSR.